

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2023 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33
Quorum : 17

PRÉSENTS : Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame SONNERY, Monsieur de BOISSIEU, Madame FALCON, Monsieur FORTIN, Madame PETIT, Madame GRIMAL, Madame PARIS, Monsieur DEROUBAIX, Monsieur BOURDIN (à partir de la délibération n° 4), Madame ARMAND, Monsieur DI PERNA, Monsieur RIGAUD, Madame ARBORE, Madame COULET, Monsieur KARTAL (à partir de la délibération n° 11) Monsieur RICHER (à partir de la délibération n° 4), Madame BRISSEZ, Monsieur BECQUART, Monsieur CHRISTIN, Monsieur GUERRY (à partir de la délibération n° 3), Madame QUELIN, Monsieur LAFAYOLLE DE LA BRUYERE, Monsieur MARINO-MORABITO, Monsieur TOCHE ONTENIENTE, Madame MEYZONNY

EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION : Madame SEYTIER (à Madame SONNERY), Monsieur BLANC (à Madame GRIMAL), Monsieur GRANJU (à Monsieur GUEUR).

ABSENTS :

Monsieur BOURDIN jusqu'à la délibération n° 3 incluse
Monsieur KARTAL jusqu'à la délibération n° 10 incluse
Monsieur RICHER jusqu'à la délibération n° 3 incluse
Madame ARENA
Monsieur RIBIERE
Madame PONCET
Monsieur GUERRY jusqu'à la délibération n° 2 incluse

Jean-Marc RIGAUD est désigné secrétaire de séance.

2023.04.08 **PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL (PEM) D'AMBERIEU-EN-BUGEY -**
CONVENTION D'AMÉNAGEMENT SUR LA RD 5a
(Rapporteur : Daniel Fabre)
Nomenclature : 8.7 Transports

La présente assemblée municipale vient de se prononcer sur la convention de prestations d'entretien et de maintenance de la gare routière du Pôle d'Échanges Multimodal d'Ambérieu-en-Bugey. La livraison de cette infrastructure doit prochainement s'accompagner de celle du parvis et dans les mois qui viennent, de la requalification de l'avenue Sarrail qui dotera la première phase d'aménagement du PEM sous le pilotage de la Communauté de Communes

Accusé de réception en préfecture
15/09/2023 10:09:04
Date de télétransmission : 27/09/2023
N° de l'application : 2023090418-DE

de la Plaine de l'Ain (CCPA).

Cette dernière opération étant située dans l'emprise du domaine public routier départemental, l'avenue Sarrail étant la dénomination de la RD 5a du PR 0+000 au PR 0+880, la CCPA en tant que maître d'ouvrage des travaux, le Département de l'Ain en tant que gestionnaire du domaine public et la Commune d'Ambérieu en tant qu'affectataire d'une partie de l'entretien, se sont rapprochés pour consigner dans le projet de convention joint à la présente délibération, les conditions administratives, financières et techniques de réalisation des travaux d'aménagement de l'avenue.

Il convient désormais d'en approuver les termes.

La Commission Municipale **Urbanisme – Bâtiments, Cœur de Ville – Voirie et aménagement urbain – Cadre de vie – Développement durable – Agenda 21**, lors de sa séance en date du **19 septembre 2023** a émis un avis **favorable**.

La Commission Municipale **Finances**, lors de sa séance en date du **19 septembre 2023** a émis un avis **favorable**.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, à l'**unanimité**, DÉCIDE :

1. **D'APPROUVER** la convention jointe en annexe, entre la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, le Département de l'Ain et la Commune d'Ambérieu-en-Bugey, relative à l'aménagement du PEM d'Ambérieu sur la RD 5a du PR 0+000 au PR 0+880 ;
2. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention et ses éventuels avenants ;
3. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

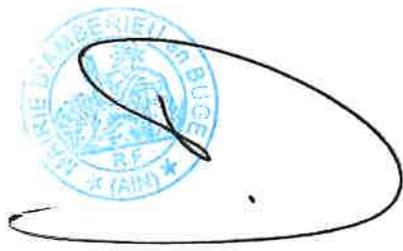
Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le **29 SEP. 2023**

Daniel FABRE
Maire d'Ambérieu-en-Bugey

Jean-Marc RIGAUD
Secrétaire de séance



A blue circular official stamp of the Municipality of Ambérieu-en-Bugey is partially visible behind a large, loopy black ink signature.



A black ink signature consisting of several overlapping loops.



Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20230922-DEL_2023_04_08-DE
Date de télétransmission : 27/09/2023
Date de réception préfecture : 27/09/2023